

### Objectif d'investissement

Le fonds a pour objectif de surperformer l'indice JP Morgan EMBI GD Africa sur la durée de placement recommandée de 3 ans. Il offre au porteur une diversification géographique de ses investissements obligataires et une exposition à la transformation africaine par la constitution d'un portefeuille de titres de dettes des pays, sociétés d'Etat et organismes supranationaux africains en devises de pays développés (USD, EUR) et listés sur les marchés internationaux.

### L'équipe de gestion

[frontoffice@qantara-am.com](mailto:frontoffice@qantara-am.com)



#### James KUATE - CIO & Gérant

25 ans d'expérience en tant que trader pour compte propre et gérant de produits de taux et de convertibles



#### Martin LEY, CFA

#### Gérant - Analyste

8 ans d'expérience comme gérant de taux d'intérêt.



#### Perrine GUERIN

#### Cheffe Economiste - Stratégiste

6 ans d'expérience comme économiste pays sur l'Afrique

### Éléments clés

Indicateur de risque (\*)



#### Durée minimum de placement recommandée : 3 ans

Indicateur de référence: JPM EMBI GD Africa

Taux actuariel: 9.0%

Sensibilité taux: 5.9

Rating moyenne: BB (linéaire)

Taux coupon: 7.0%

Classification SFDR : Article 8

Domicile : France

Type de fonds : UCITS

Forme juridique : FCP

Date de lancement du Fonds : 22/12/2023

Actifs sous gestion du Fonds : 3.5 M€

Devise du Fonds : EUR

Code Isin: FR001400FLD9

Affectation des résultats : Capitalisation

Date de la 1ère VL : 22/12/2023

VL origine: 100

**VL au 31/10/2024 : 110.5**

Devise de cotation : USD

Minimum % d'alignement à la Taxonomie: 0%

Minimum % d'investissements durables: 0%

(\*) L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique

Commentaire de gestion

Une économie américaine plus résiliente que prévue conjuguée à la hausse de la probabilité d’une victoire de D. Trump lors des prochaines élections ont engendré une hausse des taux US et une baisse généralisée des actifs risqués. Les marchés émergents finissent le mois en baisse aussi bien pour les marchés de taux (-1.7% pour l’indice EMBI GD) que pour les marchés actions (-4.4% pour le MSCI Emerging). Les Eurobonds africains ont eu une baisse moins marquée de -0.8% en raison de la compression des primes de risques pour certains émetteurs comme le Kenya, l’Angola, l’Egypte ou le Gabon.

Le fonds Qantara ASB a fait preuve d’une belle résilience et finit le mois en hausse. Les principaux facteurs expliquant la bonne performance du fonds sont: une meilleure sélection sur les émetteurs Egypte et Nigéria (y compris BOI) où nous avons favorisé des titres courts en euro, et surtout notre positionnement sur l’offre d’échange des titres ghanéens dont certains présentaient une décote significative par rapport aux termes de la restructuration. Le Ghana a désormais achevé la restructuration de ses eurobonds et dispose de nouveaux titres.

Côté marché primaire, le Sénégal a réabondé la souche 2031 émise en juin dernier pour un montant de 300 Mns USD. Le Gabon a également procédé au rachat de la moitié de son Eurobond arrivant à maturité en 2025, rassurant ainsi le marché sur sa faculté à honorer ses engagements. Le spread moyen du Gabon s’est ainsi resserré de 156 bps.

L’Angola a bénéficié du début des pourparlers sur un programme avec le FMI, ce qui serait un soutien important pour le crédit au vu des incertitudes sur le cours du pétrole l’année prochaine. Le FMI a également renouvelé mais aussi recalibré son soutien au Kenya face à l’absence de redressement de la trajectoire budgétaire. L’Egypte a entamé les discussions pour une renégociation du calendrier de son programme FMI en cours invoquant les circonstances régionales et le fardeau pesant sur la population.

Sur le front politique, les élections présidentielles en Tunisie ont vu la victoire sans surprise de K. Saïed qui a également acté la fin de l’indépendance de la banque centrale. Elections également au Mozambique avec des résultats contestés par l’opposition et ont engendré des violences dans le pays et un écartement des spreads du souverain.

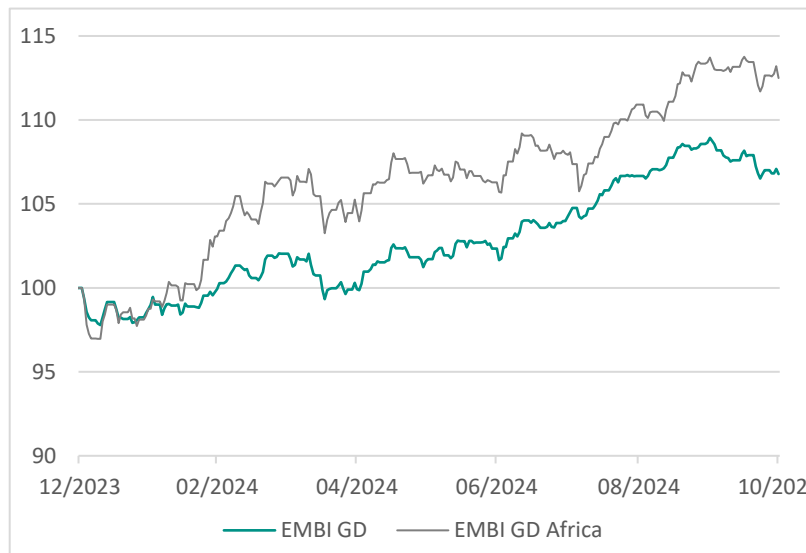
Le Sénégal a été dégradé d’une note par Moody’s et a vu ses perspectives abaissées par S&P, décisions motivées par une situation d’endettement et budgétaire plus dégradée qu’initialement annoncée. Le Congo a également été dégradé à CCC+ par S&P après l’annonce du reprofilage de sa dette intérieure. La Côte-d’Ivoire et le Ghana ont vu leurs notes relevées respectivement à BB et Caa2.

Côté supranationaux, la Badea a augmenté à 3% sa participation au capital de la Boad par apport d’un montant de 100 Mns EUR qui porte son engagement total à plus de 600 Mns EUR dans la banque ouest-africaine.

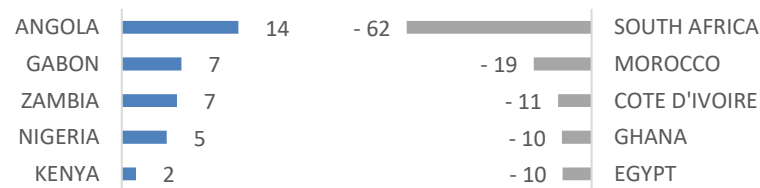
Les taux longs US devraient rester volatiles à l’approche des élections US. Nous restons surpondérés sur les titres libellés en euro, en duration courte sur les titres à spreads élevés et en duration longue sur les bonnes signatures.

Perfs en USD	MTD	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Qantara ASB (*)						
EMBI GD Africa	-0.8%	12.5%	26.9%	9.4%	20.2%	60.8%
EMBI GD Emerging	-1.7%	6.8%	18.2%	-2.9%	2.3%	33.4%
IBOXX High Yield USD	-0.6%	7.2%	16.4%	9.1%	20.9%	52.1%
IBOXX Inv Grade USD	-3.0%	2.2%	15.2%	-8.3%	1.4%	30.0%

(\*) Le fonds ayant moins d’un an, la réglementation n’autorise pas la publication des performances dans les rapports périodiques.



Evolution des indices émergents Afrique et Global

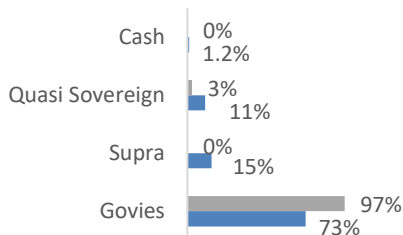


Top 5 contributions (Indice)

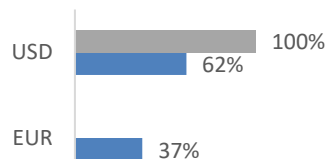
Bottom 5 contributions (Indice)

	Fonds	Indice
Taux USD	9.0	8.8
Taux EUR	7.3	6.5
Duration	6.0	5.4
Z Spread	511	491
Taux coupon	7.0%	7.7%
Cash	1.4%	0%
Rating Linéaire	BB	B
ESG SCORE INTERNE (*)	48.9	46

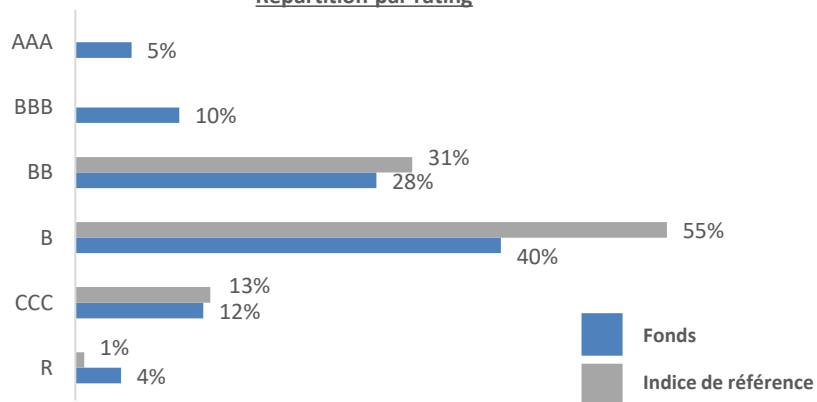
Répartition par catégorie d'émetteurs



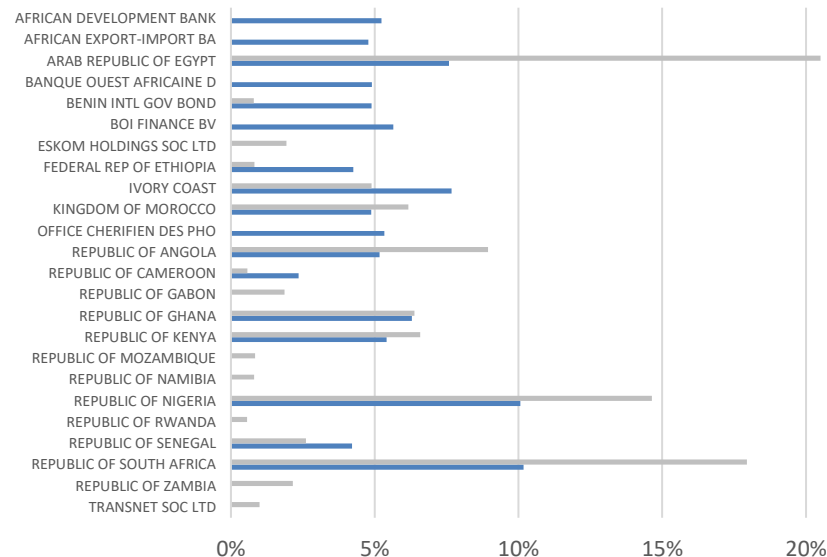
Répartition par devise



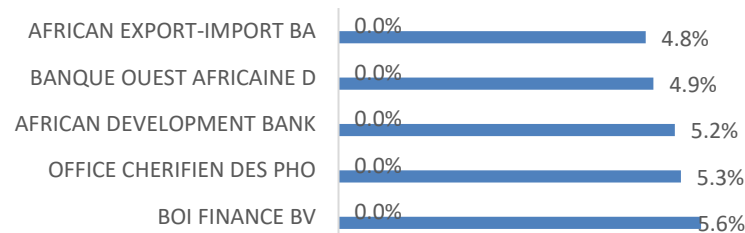
Répartition par rating



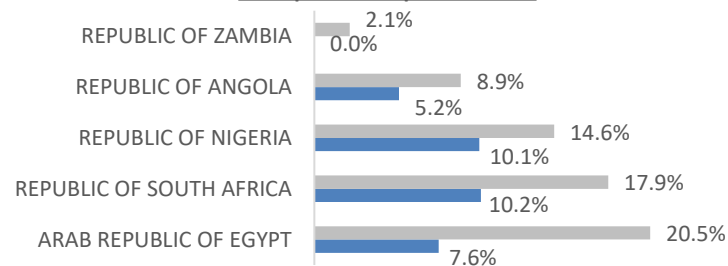
Répartition par pays

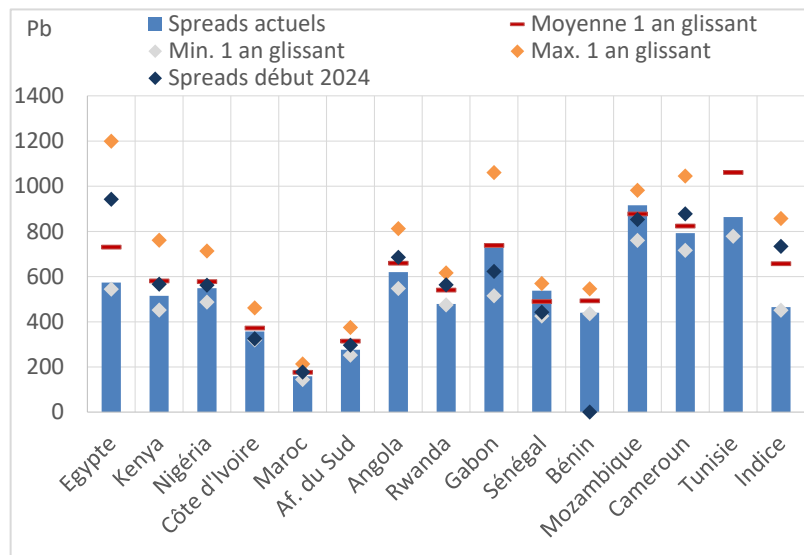


Principales surpondérations

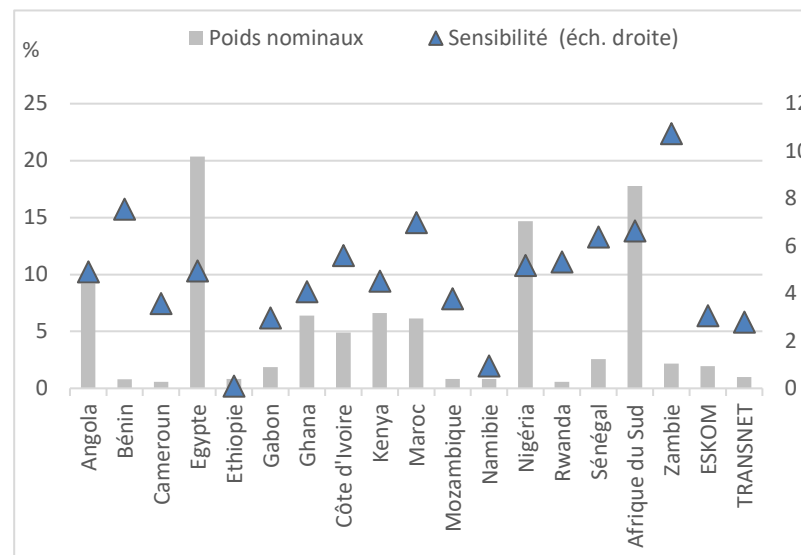


Principales sous pondérations





Evolution des primes de risques sur 1 an glissant



Répartition de l'indice par émetteurs et sensibilité taux

Emetteur	Spread début de mois	Variation Spread
GABON	885	-156
RWANDA	506	-82
ANGOLA	683	-63
NAMIBIA	143	-44
KENYA	556	-42

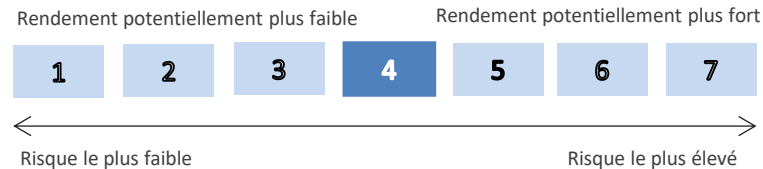
Principaux mouvements primes de risques : Contractions

Emetteur	Spread début de mois	Variation Spread
MOZAMBIQUE	877	39
SENEGAL	520	18
CAMEROON	778	15
SOUTH AFRICA	265	11
MOROCCO	156	3

Principaux mouvements primes de risques : Ecartements

Dénomination	QANTARA AFRICAN SOVEREIGN BONDS
Domiciliation	France
Forme juridique	FCP de droit Français agréé par l'AMF
Catégorie SFDR	Article 8
Classification	Obligations Marchés Emergents
Date de lancement / VL origine	22 décembre 2023 / 100
Dernière VL	31 octobre 2024 : 110.5
Indice de référence	JPM EMBI GD Africa
Durée de placement recommandée	3 ans
Codes ISIN	FR001400FLB3 (Part I, EUR Hedged) FR001400FLD9 (Part ID, USD Hedged) FR001400FLC1 (Part R, EUR Hedged) FR001400FLE7 (Part RD, USD Hedged)
Frais de gestion	1% (Parts I) – 1,5% (Parts R)
Frais de surperformance	Néant
Frais d'entrée	4% Max
Frais de sortie	Néant
Liquidité	Hebdomadaire
Distribution des résultats	Capitalisation
Dépositaire	CACEIS BANK
Gestion administrative et comptable	CACEIS BANK
Souscription / Rachats	Centralisation des ordres avant 12h vendredi
Auditeur	PWC

## Indicateur de risque



*L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.*

*Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique*

## Risques spécifiques:

La valeur des investissements et des revenus qui en découlent peut évoluer à la hausse comme à la baisse et le client est susceptible de ne pas récupérer l'intégralité du montant initialement investi. Ce fonds investit sur des marchés émergents, lesquels peuvent être plus volatils que d'autres marchés plus développés. Ce fonds investit dans des obligations dont le cours est influencé par l'évolution des taux d'intérêt, des notations de crédit des émetteurs et d'autres facteurs tels que l'inflation et les dynamiques de marché. En règle générale, le cours d'une obligation baisse en cas de hausse des taux d'intérêt. Le risque de défaut est fonction de la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le prêt à l'échéance. En conséquence, le risque de défaut peut varier entre les États émetteurs et les entités émettrices. Les obligations à haut rendement sont considérées comme des obligations plus risquées. Elles présentent un plus grand risque de défaut qui peut avoir des répercussions négatives sur les revenus et la valeur du capital du fonds qui y investit. Compte tenu du plus grand risque de défaut, un investissement dans une obligation d'entreprise est généralement moins sûr qu'un investissement dans une obligation d'État. Le fonds peut utiliser de manière accrue et plus compliquée des instruments dérivés, ce qui peut se traduire par un effet de levier. Dans de telles situations, la performance peut augmenter ou baisser de façon plus importante qu'en l'absence d'effet de levier. Le fonds peut être exposé à un risque de perte financière en cas de défaut ultérieur d'une contrepartie utilisée pour des instruments dérivés. Le fonds n'offre aucune garantie ou protection relativement à la performance, au capital, à la stabilité de l'actif net ou de la volatilité. La couverture du risque de change est utilisée afin de réduire substantiellement le risque de perte due à une évolution défavorable des taux de change des positions détenues dans des devises autres que la devise de négociation du fonds. La couverture du risque de change a également pour effet de limiter la possibilité de réaliser des gains de change.

**ESG** : E- Environnement, S- Social , G- Gouvernance

**Classification SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

**Duration** : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

**High Yield** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

**Investment grade** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

**Rating moyen**: Le rating moyen agrège les ratings des émetteurs figurants dans le fonds en un seul rating par le biais d'une moyenne pondérée.

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Tracking error**: Le tracking error est une mesure statistique de la dispersion des excès de rendement d'un fonds autour de la moyenne, ce qui en fait la volatilité de la différence entre la performance du fonds et la performance de l'indice de référence. Un écart de suivi plus élevé indique un écart plus élevé par rapport à l'indice de référence.

**Sensibilité** : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

**FCP**: Fonds commun de placement.

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP)

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

**Yield to Maturity** : Le Yield to Maturity correspond en français à la notion de taux de rendement actuariel. Il s'agit, au moment du calcul considéré, du taux de rendement estimé offert par une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance par l'investisseur. Notez que le rendement indiqué ne tient pas compte de l'effet du portage de devises ainsi que des frais et dépenses du Fonds.

**Méthodologie ESG** : La méthodologie ESG de Qantara AM est basée sur 3 piliers qui sont des défis majeurs pour le continent africain (Transition énergétique et adaptation au changement climatique, Education, Gouvernance). Un score est calculé selon une méthode propriétaire pour chaque pilier à partir d'indicateurs venant de sources publiques.

**Calcul du score ESG** : Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie interne de Qantara AM: Le score final va de 0 à 100, 100 étant le meilleur score.

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI)** : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples

**QANTARA ASSET MANAGEMENT – QAM**  
**Société à actions simplifiée au capital de 450 000 €**  
**Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 912 686 672**  
**Siège social : 44 Bis rue Pasquier 75008 Paris, France**  
**Agréée par l'autorité des Marchés Financiers en date du 04/01/2023 en qualité de société de gestion de portefeuilles sous le numéro GP-20230002**

Ce document promotionnel émis par QANTARA ASSET MANAGEMENT (« QAM ») ne peut être considéré comme une sollicitation ou une offre, un conseil juridique ou fiscal.

Il ne constitue en aucun cas une recommandation personnalisée ou un conseil en investissement. Avant toute décision d'investissement, il appartient à l'investisseur d'évaluer les risques et de s'assurer que cette décision correspond à ses objectifs, son expérience et sa situation patrimoniale.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les informations concernant les produits figurant dans le présent document ne sauraient se substituer à l'exhaustivité des informations figurant dans la documentation légale de l'OPC qui vous a été remise et/ou qui est disponible gratuitement sur simple demande auprès de QAM ou sur le site internet [www.qantara-am.com](http://www.qantara-am.com)

Préalablement à tout investissement, il appartiendra à l'investisseur de prêter particulièrement attention aux facteurs de risques, et de se faire sa propre analyse en tenant compte de la nécessité de diversifier ses placements. Tout investisseur est invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseillers habituels (juridiques, fiscaux, financiers et/ou comptables) avant tout investissement.

Les informations et opinions contenues dans ce document n'ont qu'un caractère informatif. Elles sont élaborées à partir de sources que QAM estime dignes de confiance, et ne sauraient être garanties par elle quant à leur exactitude, fiabilité, actualité ou exhaustivité. Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures des OPC et/ou des instruments financiers et/ou de la stratégie financière qui y sont/est présentés(e). Les données de performances ne prennent pas en compte les éventuelles commissions contractées lors de la souscription ou du rachat dans un instrument financier. Il ne peut être donné aucune assurance que les produits présentés atteindront leurs objectifs. L'investissement dans des instruments financiers comporte des risques et l'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité du capital investi. Lorsqu'un instrument financier est libellé dans une autre devise que la votre, le taux de change peut avoir une incidence sur le montant de votre placement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client. Il est donc fortement recommandé de s'informer préalablement de l'adéquation de l'investissement en fonction des objectifs et des considérations légales et fiscales qui vous sont propres.

Il vous appartient de vous assurer que la réglementation qui vous est applicable, en fonction de votre statut et de votre pays de résidence, ne vous interdit pas de souscrire les produits ou services décrits dans ce document. L'accès aux produits et services peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Pour plus d'information, il vous appartient de contacter votre interlocuteur habituel.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement au service client de QAM à l'adresse suivante : [service.clients@qantara-am.com](mailto:service.clients@qantara-am.com) ou par courrier à : QANTARA Asset Management 44 bis rue pasquier 75 008 Paris

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de QAM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de QAM sont la propriété exclusive de QAM et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de QAM